



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

HBP/WP.7/2003/2
19 septembre 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS
Groupe de travail de l'administration des biens fonciers
Troisième session, Genève, 17-18 novembre 2003
(Point 4 de l'ordre du jour provisoire)

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2003-2005

Introduction

1. La présente note contient des renseignements destinés à aider le Groupe de travail à étudier et établir son programme et ses méthodes de travail. Le Bureau du Groupe s'est réuni cinq fois depuis la deuxième session, tenue en novembre 2001, pour examiner le programme de travail et faire le point sur son exécution.
2. Le projet de programme de travail est présenté à l'annexe ci-après. Les activités du Groupe relèvent de l'élément de programme 10.1.3 du programme de travail du Comité des établissements humains, intitulé «Enregistrement des biens fonciers et marchés fonciers». Lorsqu'il débattera de son programme de travail, le Groupe devra garder à l'esprit que celui-ci doit être conforme aux intérêts réels des pays membres et répondre à leur volonté de contribuer à sa mise en œuvre en fournissant des services d'experts et des ressources humaines et financières. De nouvelles activités ne pourront être entreprises que si les autres activités du programme de travail actuel ont été menées à bien.

Décisions que pourrait prendre le Groupe de travail

3. À la lumière des débats, le Groupe souhaitera peut-être:

a) Prendre note des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de travail tel qu'il figure à l'annexe;

b) Examiner et adopter la nouvelle proposition de mise à jour des Directives relatives à l'administration des biens fonciers;

c) Mettre à jour et adopter son programme de travail;

d) Engager les gouvernements à verser au Fonds d'affectation spéciale pour les établissements humains soit des contributions générales, soit des contributions expressément destinées à certaines activités.

Annexe

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2003-2005

**10.1.3.1 L'administration des biens fonciers dans la région de la CEE:
Situation et tendances**

Description: Le Groupe de travail appuie les activités menées dans le domaine de l'administration des biens fonciers dans la région de la CEE. Il offre aux hauts fonctionnaires concernés la possibilité de se réunir et de discuter des tendances et politiques d'actualité. Il met l'accent en particulier sur l'enregistrement des biens fonciers pour garantir le régime foncier et les droits de propriété, la création de marchés de l'immobilier dans les pays en transition ainsi que sur la facilitation des processus d'intégration européens. Le Groupe de travail encourage les échanges d'informations et de données d'expérience sur les systèmes modernes de cadastre et d'enregistrement des biens fonciers dans la région de la CEE et fait bénéficier d'autres régions de son expérience.

Travail fait: À sa deuxième session (novembre 2001), le Groupe de travail a tenu deux débats approfondis sur les questions a) du partenariat secteur public-secteur privé, et b) du libre accès aux informations foncières. Suite à ces débats, le Bureau s'est intéressé de plus près à ces deux questions et il a appuyé les activités menées dans ce domaine. Il a également apporté sa contribution, en vue des débats approfondis de la troisième session du Groupe de travail, consacrés a) aux tendances et politiques d'actualité dans la région de la CEE, et b) aux moyens de donner une meilleure visibilité à l'administration des biens fonciers. Le Groupe de travail a contribué aux discussions lors de plusieurs réunions organisées, notamment, par l'Union européenne, le Centre d'excellence régional de Budapest (à l'initiative de la Banque mondiale), EuroGeographics et le Groupe consultatif de l'immobilier de la CEE.

Travail à faire: Un échange de vues sur les tendances et les politiques en matière d'administration des biens fonciers sera organisé lors de la prochaine session du Groupe de travail en 2005. Celui-ci poursuivra ses travaux sur la coordination des projets d'aide internationale dans les pays en transition et continuera de renforcer sa coopération avec d'autres organisations internationales actives dans le domaine de l'administration des biens fonciers. Il élaborera un document présentant les travaux futurs qu'il envisage.

10.1.3.2: Législation relative à l'administration des biens fonciers

Description: Le Groupe de travail favorise le développement de la législation dans les domaines suivants: droits immobiliers, y compris les droits de propriété; sécurité des données; accès du public aux données; enregistrement et gestion des biens immobiliers (y compris les logements en copropriété); règlement des litiges relatifs aux droits fonciers, etc.

Travail fait: La délégation russe (Service fédéral du cadastre), en qualité de chef de file, a élaboré et publié, en 2003, une étude des restrictions à la propriété, à la location, au transfert et au financement de biens fonciers et immobiliers en Europe et en Amérique du Nord. Le Groupe de travail a contribué à l'élaboration des Directives CEE concernant les logements en copropriété dans les pays en transition (ECE/HBP/123).

Travail à faire: Le Groupe de travail contribuera à la promotion des Directives concernant les logements en copropriété dans la région de la CEE grâce, entre autres, à l'examen des systèmes d'administration des biens fonciers et aux ateliers consacrés aux pays. Des directives sur les objets juridiques et cadastraux et leur mode d'identification seront publiées en 2004. L'élaboration d'études sur les partenariats secteur public-secteur privé et l'accès public aux informations foncières se poursuivra. Le Groupe de travail révisera et mettra à jour les Directives de la CEE relatives à l'administration des biens fonciers (ECE/HBP/96).

10.1.3.3 Activités opérationnelles concernant l'administration des biens fonciers

Description: Le Groupe de travail de l'administration des biens fonciers s'attache à promouvoir l'application concrète des Directives de la CEE relatives à l'administration des biens fonciers (ECE/HBP/96), grâce notamment à différents types d'activités opérationnelles exécutées dans les pays de la CEE, parmi lesquelles des missions consultatives d'experts internationaux, des ateliers et séminaires, etc. Ces activités varient et sont exécutées selon les besoins et les demandes des pays bénéficiaires.

Travail fait: Depuis la deuxième session du Groupe de travail, des ateliers se sont tenus sur l'évaluation globale des biens fonciers, dans la Fédération de Russie (Moscou, 27-28 juin 2002), sur les services-coopération-clients, en Autriche (Vienne, 12-13 septembre 2002), et sur la gestion des informations spatiales aux fins d'un marché immobilier durable, en Grèce (Athènes, 28-31 mai 2003).

Le Groupe de travail a élaboré et approuvé des modalités d'organisation pour les examens de l'administration des biens fonciers réalisés par la CEE (HBP/WP.7/2001/6). Il a réalisé de tels examens en Arménie (HBP/WP.7/2001/5, novembre 2000), en Géorgie (HBP/WP.7/2001/9, mai 2001) et dans la Fédération de Russie (HBP/2003/7 et Add.1). Des experts internationaux ont effectué des missions dans ces pays et élaboré des rapports analytiques contenant des recommandations concrètes. Les examens de l'administration des biens fonciers ont été coordonnés avec les monographies nationales sur le logement rédigées par le Comité des établissements humains.

Travail à faire: Le Groupe de travail organisera un atelier sur la durabilité organisationnelle et le renforcement des capacités au Royaume-Uni (Édimbourg, 1-3 octobre 2003). Des ateliers sont également prévus en Arménie (Erevan, printemps 2004) et en Lituanie (Vilnius, automne 2004). Le Groupe de travail continuera de réaliser des études sur l'administration des biens fonciers à la demande des pays. La délégation lituanienne a fait savoir qu'elle souhaiterait en réaliser une en 2004-2005.
